



# Mézières-sur-Couesnon

Le journal  
d'informations municipales

Mézières vous intéresse

DR

N° 27  
Décembre 2014

## Sommaire

Délibérations	p. 2
État civil	p. 6
Focus	p. 7
Vie de la commune	p. 8
Informations utiles	p. 15
Économie	p. 16

## Éditorial

Cela fait neuf mois que le nouveau conseil municipal a pris ses fonctions. Ensemble, nous avons commencé à mettre en place :

- Les rythmes scolaires. Ce dossier nous a demandé beaucoup d'énergie et de temps : recrutement de quatre personnes pour accueillir nos enfants, son organisation générale et l'organisation du périscolaire. Au vu du bon déroulement des activités et de la forte fréquentation, cela valait la peine.
- Le dispositif argent de poche mis en place durant les vacances scolaires a rempli tous les objectifs fixés. Nous avons orienté les chantiers vers des thèmes chers à nos convictions : les échanges des jeunes avec les Méziérais et les élus, les conseillers, la connaissance du bourg. Leur travail a été récompensé par une rémunération.

Parallèlement à ces actions, nous avons commencé deux études, une sur la sécurisation de la traversée de l'agglomération avec le Conseil général et une seconde sur l'accessibilité de notre centre bourg avec la Communauté de communes. Cette dernière comporte deux axes : les accès des bâtiments communaux et le cheminement dans le centre bourg.

Notre commune grandit et pour lui garder une forte attractivité, un de mes objectifs prioritaires est le maintien des commerces et des services dans le bourg. Pour cela, nous venons d'acquérir les murs de la boulangerie pour pérenniser une activité commerciale dans le centre du village.

Pour terminer, je voudrais aborder deux thèmes qui témoignent de l'activité et de la vie de notre commune :

- Le dynamisme des coureurs à pied dont vous pourrez découvrir les exploits dans les pages suivantes
- Le développement de nouvelles activités proposées par le club : la gymnastique, la découverte de l'informatique en complément des valeurs sûres que sont : la danse, la belote, et la marche.

Après toutes ces bonnes nouvelles, je voudrais vous présenter en mon nom et celui du conseil municipal, tous mes vœux de bonheur et de santé pour cette année 2015.

Olivier BARBETTE, Maire de Mézières-sur-Couesnon



## Bâtiments

### ACQUISITION D'UN BÂTIMENT « BOULANGERIE » :

Le conseil municipal, accepte, à l'unanimité, d'acquérir ce bien (Boulangerie) sis à Mézières-sur-Couesnon 2 et 4 rue de Rennes cadastré AB n° 44 et 239 pour 4a71ca, appartenant à M. Merienne Pierre, au prix de 110 000 €.

### RÉALISATION D'UN PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

La commune devra réaliser un document qui formalise un diagnostic sur ses infrastructures et équipements (voiries, espaces publics et établissements recevant du public) et un plan d'action hiérarchisé qui précise les travaux à mettre en œuvre progressivement pour mettre aux normes ce qui peut l'être.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- décide l'élaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics ainsi que des Établissements Recevant du Public.

- nomme les personnes de la commission « Accessibilité » susceptibles de suivre le dossier :

Patricia Dupetitpré, Sarah Chyra, Jeanine Boivin, Nolwenn Prioul, David Badier, Philippe Dolo, Pascal Dallé et le maire.

### GRATUITÉ D'UN MOIS DE LOYER

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder à Mme Rousseau Stéphanie l'équivalent d'un mois de gratuité de loyer d'un montant de 360 € suite à des travaux réalisés par ses soins dans son logement locatif.

### INDEMNISATION

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'indemniser Mme Roméo Ida d'un montant de 2 300 € pour le rachat de la cuisine aménagée installée par ses soins dans son logement locatif.

### ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGE – TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ANCIENNE BASE DE LOISIRS

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient la proposition d'assurance dommages-ouvrage obligatoire de la SMACL d'un montant de 4 579,41 € TTC pour les travaux de rénovation de l'ancienne base de loisirs.

### RÉNOVATION DE L'ANCIENNE BASE DE LOISIRS

Vu le rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre et le procès-verbal de la commission d'appel d'offres,

Le conseil municipal, par 12 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, approuve le choix de la commission d'appel d'offres pour les travaux de rénovation de l'ancienne base de loisirs (voir tableau en bas de cette page).

### AVENANT N° 1 : RÉNOVATION DE L'ANCIENNE BASE DE LOISIRS

Dans le cadre des travaux de rénovation de l'ancienne base de loisirs, il a été décidé, en cours d'exécution, de la réalisation d'un sol béton dans la cuisine et l'ancienne cage d'escalier dû à des problèmes structurels du plancher existant. Ce qui implique une incidence financière sur le marché signé avec la SARL ROC (lot N° 1 : gros œuvre, terrassement

Montant initial du marché :  
17 760,00 € HT

Avenant n° 1 : + 10 782,58 € HT  
Nouveau montant du marché :  
28 542,58 € HT.

Le conseil municipal, accepte, à l'unanimité, cet avenant n°1.

## Budget de la rénovation de l'ancienne base de loisirs

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT HT (en euros)
Lot N° 1 : Gros œuvre, Terrassements, Maçonnerie, Réseaux	ROC	17 760,00
Lot N° 2 : Charpente	Bernard VIEL	1 879,00
Lot N° 3 : Serrurerie	METAL CONCEPT	23 847,43
Lot N° 4 : Menuiseries extérieures aluminium	Serge RETE	23 788,00
Lot N° 5 : Menuiserie intérieure	PLIHON	8 876,17
Lot N° 6 : Doublage, cloisons, isolation	ITA SPCS	12 907,19
Lot N° 7 : Faux-plafonds acoustiques	PLIHON	11 320,55
Lot N° 8 : Faïence	HERVÉ	4 617,46
Lot N° 9 : Peinture	PINTO FOUGERES	9 076,41
Lot N° 10 : Revêtements de sols souples	HERVÉ	7 398,38
Lot N° 11 : Electricité	COBAC COMBOURG	10 608,00
Lot N° 12 : Plomberie, sanitaire, chauffage, VMC	DELALONDE PONTMAIN	12 664,35
<b>MONTANT TOTAL HT</b>		<b>144742,94</b>

## Affaires scolaires et périscolaires



### Tarifs périscolaires 2014/2015 (en euros - septembre 2014)

Tranche horaire	7h00 à 7h30	7h30 à 8h30	12h00 à 13h00 (mercredi midi)	15h15/15h45 à 17h00	17h00 à 18h30	18h30 à 19h00	Au-delà de 19h00
Commune	0,50	1	1	1	1,50	1	5 par 1/4 d'h
Hors commune	1	2	2	2	3	2	5 par 1/4 d'h

#### RESTAURATION SCOLAIRE TARIF CANTINE SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2014-2015

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le prix du repas à la cantine, à 3,34 €, pour l'année scolaire 2014-2015 et valide la proposition de la société RESTECO.

#### PARTICIPATION COMMUNALE POUR UN ENFANT INSCRIT DANS UNE CLASSE D'INTEGRATION SCOLAIRE (CLIS)

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de participer aux frais de scolarité 2014-2015 pour un enfant inscrit en CLIS à l'école publique élémentaire de Sens-de Bretagne.

## Travaux

### Devis de travaux adoptés par le conseil municipal

ENTREPRISE	TRAVAUX	MONTANT HT
ISODECOR	Travaux d'isolation acoustique cantine scolaire	3 670,52
MALLE	Travaux de sol dans la cantine scolaire	3 924,52
JARDIN Patrick	Travaux de fauchage et débroussaillage	1 000
	Accotements	5 000
	Talus	42
	Travaux complémentaires (tarif horaire)	3 500
	Chemins ruraux (par intervention)	
	Tarifs valables 2014/2015/2016	
TRAVERS Raymond	Travaux entretien de l'église	2 800
GEORGEAULT	Entretien espaces verts	9 779
GALLE	Travaux de point à temps automatique	27 750

## Voirie

#### DÉNOMINATION DE LA RUE DESSERVANT LE LOTISSEMENT « LE DOMAINE DU LOZIER »

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de nommer la rue desservant le lotissement « Le Domaine du Lozier » : « Rue du Lozier ».

#### RÉTROCESSION DES ESPACES ET ÉQUIPEMENTS COMMUNS DES LOTISSEMENTS DE LA GRANDE PRÉE ET LA PRÉE DU PETIT BOIS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas approuver la rétrocession des espaces et des équipements communs dans le domaine public communal du lotissement de « La Grande Prée » et du lotissement de « La Prée du Petit Bois » afin d'attendre la fin des travaux du lotissement « Domaine du Lozier ».

#### RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE A L'ALIÉNATION D'UNE PARTIE D'UN CHEMIN RURAL N° 21 SITUÉ À « LA GATERIE »

Suite à l'enquête publique (6 au 24 octobre) et après avoir pris connaissance du rapport et conclusions du commissaire enquêteur, le conseil municipal, à l'unanimité, décide définitivement l'aliénation d'une partie du chemin rural n°21 sis à la Gâterie cadastrée au profit de M. et Mme Hantraye Sébastien et M. Harris Robert/Hanotin Jeanne, au prix de 3 € le m<sup>2</sup>. Les frais de notaire, de l'enquête publique et autres seront à la charge des acquéreurs.



Le domaine du Lozier

## ■ Délégations - désignations

- ASSOCIATION VIVRE CHEZ SOI  
Déléguée : Mme Yvonne Vannier
- ARIC  
Délégué : M. Christophe Halloux
- Mme Sarah Chyra est élue référente chargée des relations avec les associations sportives.
- M. David Badier est élu référent près la commission intercommunale Accessibilité Personnes Handicapées .
- Comité des Œuvres Sociales d'Ille et Vilaine (COS 35)  
Déléguées : Mmes Anita Clolus et Marie-Cécile Rommeis.

## ■ Subventions

### OCTROI D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION OGEN « École Privée »

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder à l'association OGEN (École privée) un complément de subvention d'un montant de 16 297,28 €, soit un total de 36 297,28 €.

### ÉCOLE PRIVÉE: DEMANDE DE SUBVENTION « Mise en place d'une garderie le mercredi matin »

Le conseil municipal, par 11 voix contre, 2 voix pour et 2 abstentions, décide de ne pas attribuer de subvention à l'école privée pour la mise en place de temps de garderie le mercredi matin.

### GROUPEMENT DE JEUNES FOOTBALLEURS DE LA JEUNESSE DU CORMIER

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le principe de soutenir financièrement ce groupement sur la même base d'attribution de subvention des années passées soit 25 € par adhérent méziérais.

## ■ Argent de poche



Une équipe du dispositif « Argent de poche ».

### MISE EN PLACE DU DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Mme Chyra Sarah, adjointe au maire, informe que depuis plusieurs années, un dispositif « Argent de poche » existe sur le plan national. L'action consiste à proposer aux jeunes de 16 à 20 ans la réalisation de chantiers sur le territoire de la commune, rémunérés en numéraire. Voici les objectifs principaux :

- Impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie.
- Valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes.
- Permettre aux jeunes de financer leurs projets (étude, permis de conduire, loisirs...) en leur offrant un travail rémunéré, dans une démarche pédagogique d'accès à la citoyenneté et de découverte du monde du travail.
- Améliorer l'image et le comportement des jeunes dans la commune.
- Engager un dialogue avec les jeunes.

Les travaux proposés pour les chantiers sont des travaux légers

au sens de l'article D 4153-4 du code du travail : travaux de peinture, réfection de murs en pierres sèches, entretien des locaux, arrosage et nettoyage des massifs, ménage etc. Les chantiers peuvent être proposés pendant chaque période de vacances scolaires et limités à 20 jours pour l'été (juillet, août, septembre) et à 10 jours pour chacune des autres périodes de congés scolaires. Les jeunes interviennent par chantier à raison de 3h30 de travail dont 30 minutes de pause par jour et par jeunes. Chaque jeune peut effectuer 30 demi-journées maximum par an. La rémunération est fixée à 15 € par mission. L'encadrement des jeunes est assuré par les élus ou le personnel du service concerné sur la commune. Un contrat est passé entre le jeune et la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de mettre en place le dispositif « Argent de poche » sur la commune à partir des vacances d'été 2014.

Période	Nombre de jeunes	Nombre de journées	Chantiers
Été 2014	11	95 1/2 journées de travail	Travaux école — Entretien cimetière et espaces publics — Travail administratif — Inventaire bibliothèque — Traçage terrain de football
Toussaint 2014	11	50 1/2 journées de travail	Entretien cimetière espaces publics et espaces verts — Plantations

## Fusion des casernes de pompiers



L'actuelle caserne de Mézières.

### FUSION DES CASERNES DE POMPIERS MEZIERES-SUR- COUESNON ET ST-AUBIN-DU-CORMIER

Cette fusion a pour objectif d'assurer la couverture des risques courants sur le bassin en mutualisant les effectifs et les moyens de ces structures. Pour permettre cette organisation, les deux CIS seront rassemblés sous une seule entité confiée à un seul chef de CIS. Celui-ci disposera d'un adjoint dans chaque unité géographique. Les deux bâtiments actuels seront conservés. Le centre d'intervention s'appellerait Saint-Aubin-du-Couesnon.

Le maire rappelle que le conseil municipal, réuni le 20 juin et le 11 juillet, n'a pas souhaité s'exprimer sur le projet de fusion et a demandé au SDIS des informations complémentaires relatives à :

- la pérennité de la convention concernant la location du bâtiment (caserne),

## Assainissement

### SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU : Étude diagnostique du fonctionnement du réseau d'assainissement des eaux usées - Prestations complémentaires

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve le coût des investigations complémentaires à l'étude diagnostique du réseau d'assainissement du bureau d'études SETUDE (« test à la fumée » d'un

- l'implication des pompiers dans la vie de la commune,
- l'organisation structurante des deux CIS fusionnés.

Le maire soumet avoir reçu un courrier de M. Tourenne Jean-Louis, président du conseil d'administration du SDIS répondant aux différentes interrogations et l'avoir rencontré ce jour en présence de représentants du SDIS, des chefs de centre de St-Aubin/Mézières et du maire de St-Aubin.

Le maire rend compte du courrier à l'assemblée :

- La mise en œuvre de la fusion de CIS, en conservant l'existence des deux remises, n'a pas d'incidence financière sur les contributions communales, ni sur les loyers versés par le SDIS aux communes propriétaires. Seule la dénonciation par les deux parties sera de nature à faire cesser la convention de mise à disposition liant la commune et le SDIS 35.

- La fusion ne remet pas en cause la participation des sapeurs-pompiers à la vie de la commune.

- Un règlement intérieur des deux casernes doit progressivement être en place.

Le conseil municipal vote à bulletin secret 11 voix pour le projet de fusion des casernes Mézières et Saint-Aubin-du-Cormier et 3 voix contre le projet de fusion.

montant de 1 200 € HT et « curage pour nettoyage des canalisations suivi d'une inspection télévisée » d'un montant de 4 700 € HT), afin d'identifier précisément les points d'intrusions d'eaux parasites dans les réseaux.

- valide l'attribution de l'aide financière par l'agence de l'eau Loire Bretagne à la commune, d'un montant de 10 200 € HT correspondant à 50 % du coût global de l'étude diagnostique (20 400 €).

## Personnels

### CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL – ATTRIBUTION D'INDEMNITÉ

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an.

### AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE DE DEUX POSTES D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2<sup>e</sup> CLASSE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter le temps de travail hebdomadaire annualisé de deux agents au grade d'adjoint technique territorial de 2<sup>e</sup> classe, l'un de 21.47/35<sup>e</sup> à 26.50/35<sup>e</sup> soit 5.03 heures de plus et l'autre de 19.63/35<sup>e</sup> à 24/35<sup>e</sup> soit 4.37 heures de plus et ce, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

### AFFILIATION AU RÉGIME D'ASSURANCE CHÔMAGE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au régime d'assurance chômage pour les personnels non titulaires à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014.

## Commission communale des impôts directs

La Direction régionale des Finances publiques a désigné les membres de la commission communale des impôts directs :

**Titulaires :** M. Honoré André, Mme Battais Liliane, M. Joulaud Louis, M. Bourges Louis, M. Griel Victor, M. Bannier Pierre (hors commune).

**Suppléants :** M. Pirois Jean, M. Guillois Louis, M. Chuillet Gérard, M. Pierre Gérard, Mme Autin Danièle, M. Jourdan Yvan (hors commune).

## Autres

### LANDES COMMUNALES

Le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention, décide de baisser le fermage de 526 € à 400 € pendant trois ans (2014-2015-2016) payé par M. Alegre Yannick et demande un engagement écrit de la part de M. Alegre pour la remise en état du terrain.

### DEMANDE D'APPUI EN INGENIERIE PUBLIQUE

Le conseil municipal décide de solliciter les services départementaux pour bénéficier de l'ingénierie publique départementale, conformément aux fiches du guide départemental de l'ingénierie publique, pour les projets suivants :

- Conseil technique aux aménagements routiers sur routes départementales en agglomération
- Accompagnement à l'élaboration de Contrats d'Objectifs Développement Durable.

### ACQUISITION DE LIVRES, CD, DVD ET PÉRIODIQUES A LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite auprès de la Communauté de Communes une aide de 1 905 € soit 30 % d'un montant de dépenses de 6 350 € pour l'acquisition de livres, CD, DVD et périodiques à la bibliothèque municipale.

### TAXE D'AMÉNAGEMENT

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir la taxe d'aménagement au taux de 2 % sur l'ensemble du territoire communal.

### RENOUVELLEMENT INDEMNITÉS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer à M. Rocherullé Louis, demeurant 3, rue de Rennes à Mézières-sur-Couesnon, une indemnité annuelle de 474,22 € pour le gardiennage de l'église communale.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer à M. Repessé Daniel, sonneur de sirène, demeurant au lieu-dit « La Jarriais » à Mézières-sur-Couesnon, une indemnité annuelle de 80 €.

### PRISE DE COMPÉTENCE POINT ACCUEIL EMPLOI

Après une expérimentation de deux ans, les élus communautaires sont amenés à se prononcer sur la pérennisation du Point Accueil Emploi.

#### Définition des objectifs du Point Accueil Emploi

- Accueillir et orienter les personnes concernant leur recherche d'emploi en vue d'une insertion professionnelle
- Orienter les salariés dans leur souhait de formation professionnelle en vue d'une reconversion professionnelle
- Apporter des réponses lors des évolutions de postes et compétences

professionnelles aux entreprises

- Favoriser la reprise et la création d'entreprise à l'échelle du territoire.
  - Créer et animer les réseaux de partenaires en termes d'insertion professionnelle et de développement économique.
- Le conseil municipal, par 12 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, adopte la modification des statuts de la Communauté de Communes proposés concernant le Point Accueil Emploi.

### DÉPARTS EN RETRAITE

Mme Marie-Anne Gaudin est partie en retraite au 1<sup>er</sup> juin. Depuis 1976, elle vous recevait au secrétariat de la mairie. Mme Roselyne Richer prendra sa retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Depuis 2003, elle s'est occupée de la garderie, du ménage des bâtiments communaux. Nous les remercions pour le service public qu'elles ont rendu au cours de ces années. Depuis le 18 août, Anne-Emmanuelle Quéau vous accueille au secrétariat de la mairie.



Anne-Emmanuelle Quéau.

## État civil Juillet à décembre 2014

### Naissances



MOREL Garance, BAYER Joséphine, PANINIA Sioleso, BOURDEYROUX Méline, BARANGER Tom, PARENT SANQUER Mahina, DUAULT Louis, DAUVERGNE Aaron, TROPÉE Orlane, GOVEN Maël, LANDAIS Lisa, DELMOTTE MONNIER Shaïnes, MEHAIGNERIE Nahel, BOUGUEN Ariane, LEGRAND PINTO MARTINS Tiago

### Mariages

- **12 juillet 2014 :** GICQUEL Nicolas et ROGGE Aurélia 19, Rue de la Grande Prée
- **2 août 2014 :** ARNAL Sébastien et VINET Camille Launay Pavrel
- **16 août 2014 :** GARAVAGLIA Fabrice et CHEVALLIER Vanessa 9, La Basse Haye – St Christophe de Valains

- **30 août 2014 :** JEUSSET Yoann et LECOMPTE Laurine - le Plessix
- **13 décembre 2014 :** ROUX Yohan et BEAL Nathalie 4, Rue de l'Evert

### Décès

- **4 septembre 2014 :** TROPÉE Patrick La Chaîne Rambourg



L'équipe.

À l'occasion de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, la municipalité a engagé une refonte globale du service périscolaire. L'élaboration de cette nouvelle organisation s'est déroulée conjointement entre la municipalité, la directrice et les enseignants de l'école, les représentants des parents d'élèves et les élus de l'amicale laïque, dans le cadre de réunions de comité de pilotage.

### Cette réorganisation des services périscolaires poursuit plusieurs objectifs

- Tout d'abord, il s'agit de réorganiser les temps d'enseignement de manière à faciliter les apprentissages scolaires des élèves.
- Diversifier les temps de prise en charge périscolaire en organisant des activités ludiques, éducatives et pédagogiques.
- Améliorer les conditions de déroulement du service de cantine.
- Renforcer le temps de présence ATSEM dans les classes des plus petits.
- Renforcer les moyens humains pour permettre plus d'attention et de disponibilité des professionnels envers les enfants.
- Structurer progressivement le service autour d'un Projet Éducatif De Territoire (PEDT). Ainsi depuis la rentrée de septembre, l'équipe de 6 personnes s'est vue renforcée par le recrutement de 4 agents contractuels pour mener à bien l'ensemble des missions, portant l'effectif de l'équipe à 10 agents.

### La journée d'école s'articule donc désormais ainsi :

- 7 heures à 8h30 : garderie classique
- 8h30 à 12 heures : enseignement
- 12 heures à 14 heures : cantine en trois services (auparavant deux services)
- 14 heures à 15h15 (1 jour par semaine : TAP) ou 15h45 (les 3 autres jours) : enseignement
- 15h15 (TAP) ou 15h45 à 17 heures : temps périscolaire ou TAP
- 17 heures à 19 heures : garderie classique

### Des changements organisationnels se sont produits lors de la rentrée de septembre

- Les trois services de cantine, le renforcement conséquent de l'effectif de 12 à 14 heures et l'isolation phonique de la cantine ont amélioré significativement les conditions de déroulement des repas.
- Une sortie à 15h45 ou à 15h15 en fonction du jour de TAP
- La création, consécutivement à la réforme de rythmes scolaires des nouveaux temps périscolaires de 15 heures ou 15h45 à 17 heures a permis de constituer des groupes d'âge réguliers.
- L'utilisation de la salle du conseil, du local commercial « épicerie », de la salle des fêtes et du terrain multisport et, avant la fin de l'année scolaire, de la base de loisir pour déployer des projets d'activités diversifiées.

### La réforme des rythmes scolaires nous a permis de développer le service périscolaire, l'équipe en charge du périscolaire ayant désormais les moyens d'organiser des activités structurées chaque jour

Nous avons constitué 4 groupes d'âge qui regroupent chacun deux groupes classe. Chacun de ces 4 groupes est encadré par un binôme d'animateur, le même chaque jour, qui peut être renforcé par une troisième personne en fonction des circonstances. Ce binôme d'animateur peut varier d'une période à une autre. Ainsi chaque groupe se voit proposer un projet d'activité spécifique au jour de TAP, ce projet devant se déployer sur

l'ensemble des séances de TAP de la période. Les autres jours de la semaine, les activités (manuelles, artistiques ou ludiques) ne sont pas nécessairement inscrites dans une dynamique de projet (temps dénommé « Périsco »).

### Point spécifique sur les TAP

Pour le groupe des plus petits, il s'agit avant tout de les accueillir dans un environnement rassurant, qui leur permette de clôturer une journée déjà parfois longue par un temps de jeu et de détente tout en tenant compte de leurs capacités de concentration.

Pour les autres groupes, sur la première période (Septembre, Octobre), la logique de projet d'activité se déployant sur la période n'était pas encore à l'œuvre. Il s'agissait avant tout de roder une nouvelle organisation. Pour la seconde période (de la Toussaint à Noël), chaque groupe s'est vu proposer un projet d'activité spécifique au jour de TAP :

- GS/CP : « Le traîneau du père Noël » : Nathalie et Wendie.
- CE1/CE2 : « Les arts du cirque » : Émilie et Valérie.
- CE2/CM1/CM2 : « Peindre à la manière d'eux... » sport : Claire et Caroline.

Le groupe des plus grands a bénéficié d'un double projet : la moitié du groupe a participé au projet artistique et l'autre moitié à un cycle d'apprentissage sportif. Ce cycle sportif se fait en partenariat avec l'OSPAC de Saint Aubin du Cormier qui nous met à disposition un éducateur sportif, dans le cadre d'une convention de partenariat et de rémunération. La municipalité a investi dans du matériel pour permettre le déroulement de séances d'apprentissage du badminton dans la salle des fêtes.

### L'ensemble de ces améliorations sont en cours de réalisation.

Elles donneront lieu à des réajustements successifs, l'objectif étant que les temps périscolaires deviennent des opportunités pour de nouveaux apprentissages, favorisant l'ouverture et la socialisation des enfants.

## ■ Bibliothèque



Rencontre avec Michaël Escoffier auteur jeunesse. Novembre 2014.

## Des mots, des images, du son... et des animations Une bibliothèque qui bouge

L'espace de la bibliothèque vient d'être réaménagé ainsi des collections sont mises en avant: loisirs et travaux manuels pour tous, les livres jeu, les livres-cd et les premières lectures pour les enfants. La bibliothèque propose maintenant environ 6300 ouvrages dont 3500 en fonds propre. Le nombre de prêt est en augmentation de 15 % pour l'année 2014.

Même enthousiasme du côté des animations, la rencontre avec l'auteur de livres jeunesse Michaël Escoffier a rassemblé plus de 80 personnes. Ces moments forts sont vivement appréciés tant par les adultes que les enfants.

Venez découvrir les nouvelles acquisitions pour tous: des romans, documentaires, albums, BD et des DVD tout dernièrement achetés qui viennent compléter le fonds des collections.

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël.

Mais si vous aimez les surprises, l'équipe de la bibliothèque vous propose des pochettes surprises à emprunter.

De nouvelles animations pour tous sont prévues et suivent le calendrier culturel national, des mots d'amour pour La saint Valentin, de la poésie avec printemps des poètes 2015, et de la musique jazz sur le

territoire Com'Onze avec des expositions thématiques et bien sûr la continuité du partenariat école-bibliothèque avec des accueils de classe réguliers, ainsi que la mise en place d'accueil pour les tous petits et leurs mamans ou nounous etc...

Si vous aimez le contact et que vous avez un peu de temps libre, nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles pour élargir notre équipe. Pour plus de renseignements, prenez contact avec la bibliothèque.

**Pratique:** la bibliothèque est ouverte le mardi de 11 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 15 à 19 heures, le mercredi 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures, le samedi de 10 heures à 12 h 30.

Il est possible d'emprunter un nombre illimité d'ouvrages par personne pour une durée de trois semaines. Avec possibilité de prolongation.

**Tarifs:** l'adhésion pour la famille s'élève à 8 euros par an pour toute la famille.

N.B. une boîte pour les retours est à la disposition des lecteurs pendant les heures d'ouverture de la mairie

**Contact:**  
[bibliomezierescouesnon@orange.fr](mailto:bibliomezierescouesnon@orange.fr)

## ■ Pomme de reinette

Le service RIPAME: relais intercommunal Parents, Assistants Maternels, Enfants.

Le service géré par la Communauté de Communes est ouvert dans les locaux du Pôle Enfance Com'3 Pommes, 19 rue Leclerc à Saint Aubin du Cormier. Il s'adresse aux assistants maternels qui ont des questions concernant leur profession (démarches administratives, leur contrat...). C'est aussi un lieu d'information pour les parents qui sont en recherche d'un mode de garde sur le territoire (accueil collectif, accueil individuel chez un assistant maternel...), sur les aides possibles pour la garde de leurs enfants, questions administratives pour l'emploi d'un assistant maternel...

Des permanences sur rendez-vous ont lieu chaque mercredi matin de 8h30 à 12 heures et le jeudi de 13h30 à 19 heures. En dehors de ces rendez-vous, il est possible de contacter par téléphone le RIPAME:

- le lundi de 16h30 à 19 heures
- le mardi de 8 heures à 9 heures ou de 13h30 à 16h30
- le vendredi de 13h15 à 16h30

Des séances d'espace jeux sont aussi mises en place par la communauté de communes. Elles s'adressent aux enfants âgés de 3 à 36 mois accompagnés par un de leurs parents ou par leur assistante maternelle. À Mézières-sur-Couesnon, l'espace jeux « Pomme de Reinette » a lieu dans une salle de la mairie. Il fonctionne le lundi et le mardi de 9h45 à 11h30, en période scolaire. Il est animé par Martine, éducatrice de jeunes enfants. Les enfants apprécient ces séances où ils peuvent, à leur rythme, découvrir, se détendre, jouer, créer, observer, s'exprimer, rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes. Pour les adultes accompagnants, c'est un moyen de voir évoluer l'enfant dans un lieu collectif, d'échanger sur ses savoirs, sur ses savoirs faire ou sur ses questionnements.

Ces moments ludiques et conviviaux sont appréciés des petits et des grands. **N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre et à vous renseigner soit lors d'une séance, soit en contactant le RIPAME au 02 99 39 15 16 ou par mail: [ripame@staubinducormiercommunaute.fr](mailto:ripame@staubinducormiercommunaute.fr)**

## ■ ALSH



DR  
En avant pour le défilé d'Halloween.

L'accueil de loisirs de Mézières accueille vos enfants de 3 à 11 ans les mercredis après-midi et les vacances scolaires, dans les locaux de l'école publique La Vallée Verte. L'équipe est composée de 3 animatrices : Stéphanie, Vanessa et Caroline et d'une directrice : Anne-Sophie. Nous pouvons accueillir jusqu'à 40 enfants chaque jour. Pour les vacances de Noël et d'août, en raison d'un plus faible effectif, les accueils de loisirs du territoire sont regroupés en un seul accueil communautaire. Cette année il se fera dans les locaux de l'accueil de loisirs de St-Aubin-du-Cormier (18 rue du Stade 029939 11 36 ou 06 46 37 57 05).

Pour s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires, les horaires ont été modifiés. Nous accueillons désormais vos enfants les mercredis de 12 heures à 19 heures directement après l'école (possibilité aussi d'arriver après manger). Les enfants de l'école privée sont amenés par les animatrices jusqu'à l'école publique. Pendant les vacances, l'accueil de loisirs est ouvert de 7 heures à 19 heures, avec possibilité de venir en demi-journée, avec ou sans repas. Vous recevez par le biais du cahier de votre enfant, une plaquette de programme des vacances avec coupon d'inscription à nous remettre ensuite.

Pour nous contacter et s'inscrire :

• 06 75 10 18 72 (attention nouveau numéro)

• [alshmezieres@](mailto:alshmezieres@staubinducormiercommunaute.fr)

[staubinducormiercommunaute.fr](mailto:staubinducormiercommunaute.fr)

• Les permanences à la mairie les mardis et jeudis matin de 8h30 à 11h.

## ■ École publique



DR  
Ghislaine Herbera et des élèves de maternelle.

Des peintures de classes refaites à neuf durant l'été, des aménagements de placards, une cantine dont le sol a été changé et les murs isolés afin de réduire le bruit... Autant de nouveautés qui ont peut-être été éclipsées par la nouveauté majeure de la rentrée : le changement des rythmes scolaires avec une demi-journée de classe supplémentaire le mercredi matin, des horaires légèrement modifiés, et un accueil périscolaire de qualité. On apprécie déjà les effets de cette meilleure répartition des temps d'apprentissages dans la semaine.

### Musique à l'école

L'objectif d'ouvrir l'école sur la culture n'a quant à lui pas changé. Ainsi la classe de CP participe au projet « musique à l'école » avec pour finalité la mise en musique d'un album illustré. Les classes de CE1 et CE1-CE2 sont inscrites au dispositif « école et cinéma » et verront 3 films aux univers tous différents bien loin de ce que les élèves ont l'habitude voir.

### Les auteurs-illustrateurs à l'école

Toutes les classes ont également accueilli des auteurs-illustrateurs dans le cadre du Salon du Livre Jeunesse : Ghislaine Herbera a fait découvrir ses albums et personnages aux élèves de maternelle ; les CP-CE1-CE2 ont rencontré Antoine Guilloppé qui les a initiés au dessin de son personnage Akiko ; tandis que les plus grands ont

été quelque peu interpellés par Oscar Brenifier, auteur de livres de philosophie destinés aux enfants.

*Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre 2015 en vous rendant en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile.*

*Dans un second temps, au mois de juin, une rencontre avec la directrice aura lieu à l'école.*

## Une balade en forêt pour les petits et les grands

Pour la troisième année consécutive, une balade en forêt sera organisée le dimanche 29 mars 2015 pour contribuer aux projets éducatifs de l'École Publique de la Vallée Verte. Le départ sera donné à 10h30 sur le terrain de foot de Mézières-sur-Couesnon, en lisière de forêt, route de Gahard.

Comme l'année dernière, deux parcours de marche seront proposés : l'un pour les familles accompagnées de jeunes enfants, l'autre — plus long — pour les adultes et les plus grands. Dans l'un comme dans l'autre de ces itinéraires, aucune difficulté ne viendra entraver le cheminement des marcheurs... L'objectif étant bien de réunir tous les âges et de privilégier bonne humeur et convivialité. Après ces parcours pédestres, les participants se retrouveront pour partager galettes-saucisses (attention, sur réservation) et petits desserts. Si le soleil est au rendez-vous et comme il est parfois difficile de se quitter, des jeux seront proposés aux enfants après le déjeuner.

Cette balade est ouverte à tous, que vous soyez ou non en lien avec l'École : vos amis, vos voisins, les papys et les mamies seront les bienvenus. Une participation financière de 2,50 euros par adulte sera demandée (la balade est gratuite pour les enfants).

Soyez attentifs aux prochaines informations sur le sujet et venez nombreux pour faire de cette troisième balade, un nouveau succès collectif.

## Amicale laïque



Les membres de l'Amicale.

L'année 2014 s'achève, c'est pour nous l'occasion de vous remercier d'avoir été présents aux différents événements qui animent la vie de l'école. Il est important de rappeler que tous

ces moments partagés nous permettent de récolter les sommes qui servent à financer les petits et grands projets des enseignants et à acheter du matériel.

Le couscous en début d'année, la vente de chocolats pour Noël et la Fête de l'école, nous ont permis les budgets suivants :

Année 2013/2014

Bénéfices :

Couscous 2013 : 750 €

Noël, chocolats : 1 036 €

Fête de l'école : 1 978 €

Couscous 2014 : 867 €

Soit au total 4 631 €

Participation distribuée sur 2013-2014

• 308 € pour les « secrets de Polichinel »

- 270 € pour Brocéliande
  - 175 € pour la visite du château de Fougères
  - 2250 € pour le voyage à Paris
  - 534 € pour le Noël de l'école
  - 459 € pour la sortie à la ferme
  - 288 € pour la « Malle Théâtre »
- Soit au total 4284 €.

L'équipe s'est renouvelée, nous sommes désormais 14, votre participation est essentielle, tous les événements que nous organisons sont l'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale. Alors à bientôt...

Renseignements : [fredmag35@gmail.com](mailto:fredmag35@gmail.com)

## Centenaire de la mobilisation générale de la guerre 1914-1918



La commémoration du 1<sup>er</sup> août.

Le 1<sup>er</sup> août 1914, la France décrétait la mobilisation générale, à 16 heures le tocsin résonnait dans toutes les communes de France. À Mézières-sur-Couesnon, le 1<sup>er</sup> août dernier, un hommage a été rendu à toutes les personnes mobilisées pendant cette guerre. Cette commémoration s'est déroulée à l'initiative de l'association des AFN et de la mairie.

## École privée

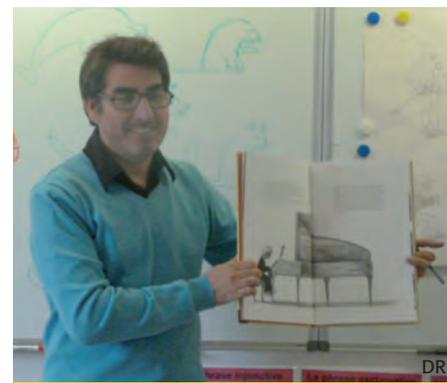
L'année scolaire 2014-2015 a démarré sous le signe de la nouveauté. Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles enseignantes : Isabelle Fromont en classe de MS-GS et Vanessa Thomin pour les TPS-PS-MS. Les enfants, les enseignantes, les ASEM et les parents ont pu également découvrir une école rénovée avec des locaux fonctionnels et agréables. Une salle de motricité nous permet de faire davantage de sport, même quand le temps est pluvieux. La création d'un bureau pour la directrice assure un meilleur accueil pour les familles. Nous avons fêté cet événement lors de l'inauguration qui a eu lieu le 17 octobre.

Notre projet pour cette première partie de l'année a été l'accueil d'un auteur-illustrateur, Pierre Créac'h dans le cadre du salon du livre jeunesse de Fougères. Nous avons travaillé sur le thème de la musique et du dessin avec lui. Les CM ont pu découvrir la technique du dessin à la mine que cet illustrateur utilise dans ses livres. Les CP-CE ont joué avec lui au jeu du silence et ont pu décoder et reconnaître les sons d'une « partition musicale » avec des percussions, des onomatopées et percussions corporelles diverses. Ses livres nous ont enchantés et passionnés avec des bandes sons et des illustrations superbes. Nous en avons profité pour travailler sur le thème

de l'opéra et sur les grands compositeurs classiques. Nous avons aussi découvert les livres de Mickaël Escoffier en lien avec la bibliothèque municipale.

Nous avons également préparé avec enthousiasme notre traditionnel Arbre de Noël avec la mise en scène d'une comédie musicale, « Le soldat rose ». Nous avons créé les chorégraphies, répété les chants, interprété les dialogues et quelques mamans ont bien voulu coudre des costumes pour l'occasion. Nous souhaitons un joyeux Noël et une bonne année à tous.

Pour une inscription, vous pouvez téléphoner au 02 99 39 31 28 ou aller sur le site internet de l'école : <http://www.ecole-saint-martin.org>



Pierre Créac'h en classe de CM.

## ■ OGEC



L'école privée Saint-Martin a été rénovée.

L'OGEC est l'organisme de gestion de l'école privée et est géré par des parents d'élèves bénévoles.

Après une année de travaux, l'école Saint Martin dispose depuis la rentrée d'une nouvelle classe, d'une salle de motricité et d'un bureau pour la directrice. Le bâtiment accueillant les classes de maternelle a été rénové et dispose désormais d'un hall d'accueil reliant les deux classes pour le plus grand plaisir des enseignantes, des parents et surtout des enfants.

Grâce à la participation des parents aux tickets à gratter, nous avons pu acheter une structure de jeux pour les enfants. Comme lors de l'inauguration du

vendredi 17 octobre 2014, l'OGEC tient à remercier les artisans pour le travail effectué, l'équipe pédagogique et surtout les parents bénévoles, pour leur investissement et leur implication dans les travaux, et sans qui l'école ne pourrait être ce qu'elle est aujourd'hui. Ce projet a nécessité des efforts importants au niveau financier et comme dans toute rénovation, des travaux supplémentaires se sont ajoutés à nos dépenses. Nous faisons appel à votre générosité pour faire un don. N'hésitez pas à contacter l'école pour tous renseignements.

Le bureau de l'OGEC vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

## ■ Entrechens



N'hésitez pas à rejoindre les Entrechens !

La commune de Mézières-sur-Couesnon a, parmi ses associations, un club canin qui peut vous aider dans la communication avec votre chien et ainsi permettre une meilleure entente avec votre voisinage et lors de vos activités de

plein air (promenade, course à pied,...). Le Club Canin Les Entrechens est situé à côté du terrain de football, il propose des cours d'éducation pour vous et votre chien tous les dimanches matins de 10h à 12h avec un petit café pour vous réchauffer.

Dans le but de s'intégrer pleinement dans sa commune, il sollicite les habitants de celle-ci à venir découvrir en famille nos activités.

Bonnes fêtes de fin d'année  
Club Canin Les Entrechens

Vous pouvez demander plus de renseignements directement en appelant Nicolas au 06 75 87 59 82 ou sur notre site internet <http://www.lesentrechens.fr/>

## ■ ACC Volley



Le volley : pour (presque) tous les âges.

Cette nouvelle année sportive débute avec un effectif légèrement supérieur à celui de l'année passée.

Chez les jeunes, deux équipes sont engagées en poussins, et une équipe est engagée en minimes.

- Les poussins à 2 jouent une fois par mois, les samedis matins en général. Les rencontres se présentent sous forme de plateaux.

- Les poussins à 4 et les minimes jouent quant à eux, les samedis après-midi.

Les entraînements se déroulent le vendredi soir de 18h30 à 20 heures à la salle des sports de St Jean. Ils sont encadrés par un éducateur sportif de l'OSPAC et par des bénévoles.

L'équipe adulte joue en mixte honneur (3 filles minimum sur le terrain). Elle est en entente avec l'équipe de Gosné. Créer une deuxième équipe chez les adultes est notre objectif principal du moment. Nous avons un effectif important mais il nous manque encore quelques joueurs.

Les entraînements adultes se déroulent à Gosné, le mercredi soir de 20h30 à 22h30. Ils sont encadrés par Vincent.

Comme l'année dernière, nous allons proposer aux joueurs de l'ACC volley, d'encourager le Rennes Volley à la salle Collette Besson.

Nous allons également remettre en place les tournois jeunes et adultes de fin d'année. Les dates restent à définir.

L'ACC général va mettre en place diverses manifestations auxquelles nous participerons bien évidemment.

Si vous souhaitez découvrir ce sport, n'hésitez pas à me contacter au 0689508294 ou à nous rejoindre lors des différents entraînements.

Le bureau de l'ACC volley vous souhaite tous ses vœux pour cette nouvelle année !  
Stéphanie MÉDARD

## ■ Une association citoyenne à Mézières



Les membres de Mez'idées.

**E**n octobre, une nouvelle association a été créée à Mézières: Méz'idées citoyennes. L'association est née de l'envie de Méziérais, de voir la commune se développer en terme d'animations, de créer du lien social et monter des projets citoyens.

Un projet citoyen, c'est quoi? : un projet qui permet d'agir dans l'intérêt de tous, dans lequel les Méziérais peuvent s'impliquer, être acteurs du développement de notre commune.

Les objectifs de l'association: soutenir le développement économique local, promouvoir une alimentation de proximité et de qualité, œuvrer pour plus de convivialité et de lien social, animer et impliquer les Méziérais dans les projets.

Un 1er projet est déjà programmé par l'équipe de bénévoles: la réouverture de l'épicerie récemment fermée. Il se concrétisera pour fin du 1er trimestre 2015 par l'ouverture d'une épicerie citoyenne (coopérative). Chaque Méziérais pourra bénéficier de ce nouveau service et même, s'il le désire, s'impliquer dans la vie de ce commerce en devenant sociétaire. Pour l'achat d'1 part sociale, chaque Méziérais deviendra propriétaire de ce commerce et aura le pouvoir de s'exprimer sur son évolution! Un principe simple: 1 sociétaire = 1 voix pour s'exprimer.

La création de cette société (SCIC) est portée par l'association Méz'idées citoyennes. Le commerce sera tenu par

un salarié et soutenu par des bénévoles. L'association elle, restera un relais pour proposer des animations en lien avec l'épicerie.

L'association compte déjà une vingtaine de

## ■ Gemouv 35 Club de la Vallée

**L'**année 2014 se termine, en faisant le bilan de celle-ci, nous constatons une hausse importante de nos adhérents. Nous ne pouvons que nous en réjouir et féliciter ceux qui nous font confiance en participant aux activités du club.

### Les activités

Depuis le dernier bulletin de juin, qu'avons nous fait?

Le 26 juin, nous sommes allés en Vendée avec 55 personnes du club (programme les noces maraîchines).

Cent personnes environ sur 120 répondent favorablement aux invitations repas anniversaire et conviviaux en mars, juin et octobre. Les adhérents sont contents de se retrouver les jours de marche, danses, réunions belote etc. .

Le club de la vallée continue de développer son offre d'activités destinées aux adhérents et futurs adhérents.

À partir du 1<sup>er</sup> octobre à la salle des fêtes des cours de gym sont dispensés par Chantal Douguet kinésithérapeute à

membres et est ouverte à tous et sans cotisation. Tous les habitants qui souhaitent rejoindre l'équipe sont les bienvenus!

Le 28 nov dernier, l'association a organisé un temps d'échanges, l'occasion de présenter le rôle de l'association et d'aborder le projet d'épicerie. Le questionnaire distribué aux habitants mi-novembre et les personnes présentes ont permis de faire un bilan des services, produits et horaires d'ouvertures souhaités par les habitants. Tenant compte de ces infos, l'équipe de bénévoles va continuer à travailler d'arrache-pied pour ouvrir l'épicerie au printemps.

Alors si vous êtes intéressé(e) et voulez participer à la mise en route du projet, rejoignez-nous!

**Vous souhaitez vous informer de l'évolution du projet ou poser des questions? contactez-nous: Association Méz'idées citoyennes 0782749477 ou mezideescitoyennes@gmail.com**

Mézières. Le cours concilie échauffement, étirement, équilibre et relaxation.

Horaire des cours de 9h30 à 10h30 les mercredis matins.

Renseignements au 02 99 39 31 41.

De plus, des séances d'initiation à l'informatique ont débuté avec un formateur de génération mouvement (sur 2 heures avec au maximum 5 personnes par séance). Renseignements au 0647016612.

L'assemblée générale de notre association a eu lieu le 16 décembre.

### Le planning 2015

En septembre 2015, 25 personnes du club se rendront en Corse. Ce voyage est organisé par la fédération Génération Mouvement.

Le prochain concours de belote aura lieu le mardi 27 janvier 2015.

En 2015 on fêtera les 40 ans du club.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux à tous.

**Pour informations générales téléphoner au 02 99 39 31 30**

## ■ ACC Foot



Près de 150 licenciés pour l'ACC Foot.

### Des MAILLOTS cette année

Comme chaque année, le club s'efforce à faire évoluer l'image du club et des 3 communes. Avec un gros travail cet été, nous avons pu obtenir suffisamment de finances pour obtenir des maillots pour chacune des équipes. Un gros merci à tous nos partenaires, les maillots seniors sont arrivés et nous en avons profité pour faire une remise officielle en présence de chacun d'entre eux.

Les autres catégories pourront arborer les maillots dès la reprise de la Toussaint.

Lors de la préparation senior, nous avons effectué un stage sur 2 jours à Spay (72), et avons pu assister au match de ligue 1 Caen/Rennes.

Malgré une chute importante de l'effectif dans les catégories U13/U15/U17, nous arrivons à stabiliser le club aux alentours de 150 licenciés. Avec la création de l'équipe U19 et l'arrivée de nombreux seniors.

Prochaine date, le dimanche 18 janvier 2015, pour la galette des rois de l'ACC qui aura lieu à St Marc à partir de 14 heures. Puis viendra l'heure de notre tournoi en salle le 6 février, avant notre repas le

4 avril et enfin le tournoi en herbe le 1<sup>er</sup> mai. Vous voulez vous investir dans la vie associative de votre commune? Vous pouvez pour cela participer à la vie de notre club à tous les niveaux: encadrement des jeunes (matches et/ou entraînements), organisation des différentes manifestations, rejoindre le bureau ou le conseil d'administration...

Si votre emploi du temps ne vous permet pas d'être actif au sein du club, vous pouvez toujours venir soutenir les différentes équipes de l'ACC foot le samedi et le dimanche. Vos encouragements et chants de supporter seront les bienvenus.

Le conseil d'administration et le bureau remercient tous les bénévoles, joueurs et parents de joueurs qui ont contribué à la réussite de cette saison.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter via

- le site du club <http://www.acc-foot.fr>
- l'adresse courriel [president@acc-foot.fr](mailto:president@acc-foot.fr)
- par téléphone au 06.83.78.03.70
- par courrier à M. Folliot Vincent  
7 La Pâqueraie  
35140 St Jean sur Couesnon

## ■ Nouveau : pétanque

Jean-Claude, Bernard, Daniel ont eu l'idée de pratiquer le jeu de pétanque puisque trois terrains municipaux derrière la salle des fêtes n'attendaient que des joueurs et joueuses! Donc, depuis début octobre, chaque jeudi de 14h30 à 17h30 environ, la mise en place s'est faite. Aujourd'hui, nous avons dix à douze joueurs qui viennent taquiner le cochonnet dans une bonne ambiance. Si ce jeu vous passionne, venez, joueurs et joueuses, nous rejoindre!



Rejoignez-nous !

Vous serez les bienvenus!  
À bientôt avec vos boules !!

## ■ Théâtre



Les comédiens de « Qui m'aime me suit ».

La troisième année de représentations de la troupe de théâtre amateur « Les Fous des Planches » a de nouveau été couronnée de succès. Une grande affluence des spectateurs pour venir assister à la pièce « Qui m'aime me suit » de Bruno Druart, lors des 6 séances présentées en novembre. Les Fous des Planches remercient chaleureusement le public, la municipalité pour son aide administrative et logistique et les bénévoles qui ont contribué à mettre place ces représentations, notamment le fidèle soutien du Club de la Vallée.

Participation au TÉLÉTHON: Les Fous des Planches ont participé au Téléthon sur la commune de Gahard en offrant une représentation de la pièce le vendredi 12 décembre. L'intégralité de la recette est au bénéfice du Téléthon.

La troupe est constituée d'une dizaine d'adhérents, comédiens ou non. Une pièce est choisie en fonction de la disponibilité des comédiens, qui répètent assidûment au cours de l'année au moins une fois par semaine, le mercredi soir à la salle des fêtes. Les Fous des Planches sont prêts à accueillir tous nouveaux amateurs de théâtre, pour renforcer son effectif et/ou faire un essai sur les planches!

Contact: Gérard Chuillet au 06 46 61 23 72

## ■ Club cycliste

Le club organisera sa course cycliste annuelle le samedi 9 mai ou le samedi 23 mai à partir de 14h jusqu'à 18 h.

Si vous désirez pratiquer le cyclotourisme, le VTT ou essayer la compétition cycliste n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour de plus amples renseignements contactez le 06 43 16 92 95 ou rendez-vous sur le Facebook du club.

## ■ Sport



Des Mézièrais sportifs de haut niveau.

### Mézières-sur-Couesnon fièrement représentée lors de différentes épreuves sportives

Ils se sont surpassés cette année :

Le 24 novembre Hervé Perruchas s'est lancé pour l'endurance trail des Templier à Millau. Une course de 100 km avec 5000 m de dénivelé positif, un paysage somptueux, surplombant les gorges de la Jonte. Après 19 heures de course enfin l'arrivée, l'émotion est à son comble!

Pour Tanguy Jérôme, son défi a été le marathon vert à Rennes, une grande satisfaction pour ce coureur qui a commencé à courir il y a un an tout juste!

#### Le marathon de Vannes

Vincent Prioul « une épreuve qui, en plus de mieux se connaître soi-même, permet de rencontrer et connaître à travers les difficultés et les bons moments de cet événement, des Mézièrais pour la plupart nouveaux pour moi, une autre façon d'échanger, à renouveler... »

Stéphane Masson: « une première expérience qui j'espère ne sera pas la dernière, qui fut dure mais quelle satis-

faction de voir l'arrivée au bout de l'effort! »

Stéphane Pinot: « l'expérience des autres donne parfois des envies de challenges. Ce fut le cas avec Laurent Chyra, son idée de nous accompagner pour le faire en groupe dans un esprit découverte fut convaincante! La suite, on l'imagine... des entraînements, puis un dimanche matin on se retrouve sur la ligne de départ de son premier marathon.

#### Le GRP

Wilfrid Dauvers et Laurent Chyra se sont attaqués quant à eux au GRP course de 160 km en montagne avec 1000 m de dénivelé positif, 44h55 sans dormir, épreuve difficile seul, mais à plusieurs (4 en tout) ils se sont soutenus et ce fut un moment de partage et de solidarité avec tous les coureurs.

Alors à vos baskets, quel que soit votre sport, Mézières vous ouvre ses chemins et en avant toute!



Yannick Bacquaert

#### Yannick Bacquaert Marathonien pour la Ligue contre le cancer

Paris le 6 avril 2014: en route pour mon deuxième marathon que je cours après avoir collecté près de 2 000 euros pour la Ligue contre le cancer. Objectif: 3 heures. Cette course je la dédie à mon papa qui mène son combat...

La fierté de donner le meilleur de moi-même m'a poussé à oublier les souffrances sur les derniers kilomètres. Si l'objectif que je m'étais fixé n'a pas été atteint, je me suis prouvé que l'on peut vaincre les pires souffrances avec une énorme détermination.

25 mai 2014: 6 semaines seulement après Paris, me voilà au marathon du Mont-Saint-Michel, pour accompagner un ami en moins de 4 heures.

Objectif atteint en 3h53 et grande satisfaction de me sentir plutôt frais et très bien à l'arrivée.

La décision est alors prise d'aller plus loin. Rendez-vous le 7 décembre pour la SaintÉLyon, une course de 72 km en pleine nuit entre Saint-Étienne et Lyon.

Objectif: juste finir dans le meilleur état possible!

#### Les Joggers du Couesnon: record de participation de la course pour la bonne cause 16 novembre 2014

684 personnes ont globalement répondu présents. Cette année la manifestation ne se faisait pas au profit du téléthon mais pour l'association ARSLA qui vient en aide aux personnes atteintes de maladies neurologiques. Pour cette 7<sup>e</sup> édition le nombre de participants fait un bond de + 188 personnes, soit + 38 % par rapport à 2013 et double par rapport à 2012. Le conseil d'administration des joggers du Couesnon remercie tous les bénévoles, en particulier: les membres de l'association, les coureurs et les partenaires qui se sont associés à cette manifestation.

## Le site internet

Consultez le site internet de Mézières : [www.mairie-mezieres-sur-couesnon.fr](http://www.mairie-mezieres-sur-couesnon.fr). Vous y retrouverez toutes les infos pratiques, menus de cantine, délibérations, plans de randonnée...

### • Horaires du secrétariat de mairie (Tél. : 02 99 39 36 43)

Lundi : 9 h 00 – 12 h 00/14 h 00 – 19 h 00

Mardi : 9 h 00 – 12 h 00

Mercredi et samedi : 9 h 00 – 12 h 00

Judi : fermé

Vendredi : 9 h 00 – 12 h 00/14 h 00 – 16 h 00

### • Heures d'ouverture de l'agence postale communale (Tél. : 02 99 39 31 32)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :

9 h 45 – 11 h 45 (fermé le jeudi)

### • Informations paroissiales

Prêtre de la paroisse : Père Pierre LAMBALLAIS  
Tél. : 02 99 39 11 62

En cas de décès, prévenir M<sup>me</sup> Denise HONORÉ  
Tél. : 02 99 39 31 30

### • SMICTOM (02 99 94 34 58)

#### Consignes de collecte

Jour de collecte des sacs jaunes : mardi.

Collecte des ordures ménagères : vendredi.

Le bac à ordures ménagères et le sac jaune doivent être présentés à la collecte sur le pictogramme bleu matérialisé au sol, la veille au soir de la collecte. Après la collecte, le bac ne doit pas rester sur la voie publique.

Lorsqu'une semaine comprend un jour férié, les collectes sont décalées au lendemain du jour normal de collecte à partir du jour férié.

### • Horaires d'ouverture de la déchetterie de Saint-Aubin-du-Cormier

Lundi, mardi, mercredi :

de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures

Judi : de 9 à 12 heures

Vendredi et samedi :

de 9 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures

### • Journée d'appel de préparation à la défense

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie dans le mois de leur seizième anniversaire. La mairie vous délivrera une attestation de recensement. Attention, ce certificat est obligatoire pour s'inscrire aux examens (BEP, le Baccalauréat ou le permis de conduire). Vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

### • Dépôt de déchets verts

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou compostés. Il est interdit de les déposer dans les chemins ruraux ou sur les propriétés privées voisines.

### • Transport

Com'bus peut vous emmener, le jeudi, depuis votre domicile aux destinations suivantes :

- marché de Saint-Aubin-du-Cormier,
- maisons de retraite de Saint-Aubin-du-Cormier ou Livré-sur-Changeon, entre 14 h 30 et 17 heures,
- centre bourgs des onze communes membres, entre 9 heures et 17 heures.

Ce service s'adresse particulièrement aux personnes qui ne disposent pas de moyen de locomotion, aux personnes à mobilité réduite.

Le fonctionnement :

1) Vous adhérez au service gratuitement. La fiche d'adhésion est disponible en mairie ou auprès de la Communauté de Communes.

2) Vous réservez Com'bus au 02 23 27 34 26 avant le mardi 18 h et convenez de l'horaire aller et retour.

3) Le jeudi, Com'bus vient vous chercher à votre domicile afin de vous déposer à la destination choisie puis il vous reconduit à votre domicile.

Les tarifs :

- 4 euros aller-retour pour les adultes
- 2 euros pour les enfants de 6 à 16 ans
- Gratuit pour les moins de 6 ans.

### • Programme « Breizh Bocage »

Le programme Breizh Bocage a pour objectif la création et la reconstitution de haies bocagères. Les habitants de Mézières-sur-Couesnon peuvent toujours bénéficier de ce programme en 2015.

L'Ille et Vilaine perd 1 % de son bocage chaque année. Afin de préserver ce patrimoine, des créations de haies, billons, talus et des regarnis de haies existantes sont proposées aux personnes volontaires. L'objectif principal est d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, sans oublier les nombreux autres intérêts du bocage : fourniture de bois énergie, biodiversité, restauration des paysages.

Les plantations sont accessibles à toutes les personnes intéressées : exploitants, particuliers, collectivités... Les fournitures et travaux de plantation seront pris en charge\*. Le débroussaillage des jeunes plants est assuré par le Syndicat du Haut Couesnon pendant trois ans.

\* Programme subventionné par l'Europe (fonds Feader), l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil général 35.

Renseignements (avant le 30 avril 2015) :

Syndicat Intercommunal du Haut Couesnon

35133 LA SELLE EN LUITRÉ

02 23 51 00 97 - [hautcouesnon@wanadoo.fr](mailto:hautcouesnon@wanadoo.fr)

## Agenda 2015

**2 janvier** (19h00 salle des fêtes)

Vœux du maire

**7 février**

Couscous de l'école privée

**22 et 29 mars**

Élections départementales

(1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> tours)

**29 mars** (Départ au terrain de foot)

Marche familiale organisée par les parents d'élèves de l'école publique

**5 avril**

Classes 5

**25 avril**

Repas/spectacle

Association Mosokoi/Océanie

**8 mai**

Remise du drapeau Citoyens

de la Paix

**21 juin** (au terrain de foot)

Concours de palets comptant pour le championnat

**Fin 2015**

Élections régionales

## Élagage des arbres

Les branches des arbres et haies qui avancent sur les voies communales et chemins ruraux doivent être élagués afin de ne pas gêner la circulation routière et piétonne, de mieux conserver celle-ci et de ne pas toucher les réseaux aériens (électricité, téléphone et éclairage public). L'élagage incombe aux propriétaires riverains et non à la commune. En cette période hivernage merci de le réaliser.

### Nouveau !

Mickaël Lamberet, 39 ans a lancé son entreprise de taxi sur la commune de Mézières-sur-Couesnon. Agréé sécurité sociale, il vous transporte pour toutes destinations (gare SNCF, discothèque, hôpitaux, toutes distances...). Disponible 24h/24 et 7 jours sur 7, il est à votre service.

**Contact: TAXI du COUESNON au 02 99 69 89 50 ou 06 78 54 45 67.**

## Entreprises

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
ABC AMBULANCES	Ambulances / taxi stationnement : Mézières-sur-C. Place de l'église	Tél. : 02 99 59 60 55 Fax : 02 99 54 27 03 abcambul@orange.fr
ADS Atelier Décapage Service	Décapage par aérogommage en atelier ou à domicile. Nettoyage de toutes surfaces.	www.atelierdecapageservice.fr atelierdecapageservice@live.fr Tél. : 06 89 16 07 45
AVALYSIS	Expertise énergétique et diagnostic immobilier	Tél. : 02 99 39 47 67 Mobile : 06 67 40 09 26 info@avalysis.fr www.avalysis.fr
SARL B 35 DUDOIT Franck	Ravalement neuf & rénovation	Tél. : 02 99 39 33 27 Mobile : 06 89 26 56 26
BERNARD TRAVAUX	Maçonnerie, rénovation, travaux publics	2 lotissement Ker Joan Tél. : 06 29 02 00 57 contact@bernardtravaux.fr
CARTON PAT'	Création et fabrication de meubles en carton	Site internet : www.cartonpat.fr
CHAPO & COUSETTE Nathalie Fosse	Création de chapeaux, petits travaux de couture Vente de lingerie fine	Tél. : 06 01 78 29 20 nathalie.fosse@gmail.com http://chapoetcousette.free.fr
C DECOR	Rénovation et décoration d'intérieur - Spécialiste du relookage cuisine	Tél. : 02 99 39 37 44
Transports Loïc DERTIER	Transports routiers volumineux, lots et marchandises diverses	Tél. : 02 99 39 48 85
DESIGN Charpente M. & Mme Chanquelin	Entreprise de charpente et couverture	Tél. : 06 72 85 32 28 Tél. : 06 20 96 03 50
ETA DUPETITPRÉ	Travaux agricoles	Tél. : 02 99 39 36 23
Entreprise F2J Carrelage	Vente et pose de revêtements sols et murs	Tél. : 02 99 39 58 69 Mobile : 06 19 26 41 80
ETS LEFORT	Chauffage, électricité, plomberie - Concessionnaire matériel de traite	Tél. : 02 99 39 33 44
ETA LOYZANCE Jacky	Travaux agricoles	Tél. : 02 99 39 35 34
PICHARD Paul	Maître d'œuvre (constructions, extensions...)	Tél. : 09 75 45 69 99
PLIHON Rémy	Fourniture et pose de menuiseries extérieures Répar. menuiseries	Tél. : 02 99 68 31 97 et 02 99 39 49 80 Mobile : 06 75 05 15 31
PRIOUL Régis Transport	Transport conteneur	Tél. : 06 84 79 18 17 regis.transport@gmail.com
PRIZÉ Jean-Luc	Menuiserie PVC - Alu	Tél. : 02 99 39 21 04 ou 06 68 30 20 37
STRUCTURE VISUELLE	Mise en pages, systèmes de présentation grand format	Tél. : 02 99 39 31 59 structurevisuelle@wanadoo.fr
TRAVERS Raymond	Couverture neuf & entretien. Démoussage toits, ramonage	ZA Bellevue Tél. : 02 99 39 31 60

## Commerces

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
AGRI MÉZIÈRES	Matériels agricoles, bricolage Réparation de motoculture et atelier de métallerie/soudure.	ZA Bellevue Tél. : 02 99 39 36 28 Fax : 02 99 39 31 63 agri.mezieres@wanadoo.fr http://agrimezieres.com
LE BOUCHE À OREILLE	Bar - Tabac - Restaurant	16, Place de l'église Tél. : 02 99 39 44 02 torrecillas.pascal@neuf.fr
BRETINIÈRE Nathalie	Coiffeuse à domicile	La Gâterie Tél. : 06 12 94 65 64
À CHACUN SON INSTANT	Salon de coiffure	4 A rue de Saint-Jean Tél. : 02 23 40 85 99
COUPE TIF's	Coiffeuse à domicile	Contact : Anne-Marie Tél. : 06 78 60 55 69 coupetif-s@orange.fr
ELISA ET JULIEN	Boulangerie - Pâtisserie	4 rue de Rennes Tél. : 02 23 40 85 93
LA RENAISSANCE	Bar - Crêperie (avec menu ouvrier)	La Ville Olivier Tél. : 02 99 39 36 50

## Marché le lundi à partir de 16h00

NOM	ADRESSE	CONTACT
KWOUAF MOBIL	Salon de toilettage pour chiens et chats le lundi deux fois par mois sur la place de l'église	Tél. : 02 99 95 02 34 ou 06 34 95 34 98
PIZZA SWING M. Luc GÉRARD	Vente de pizzas tous les lundis soirs de 16 h 30 à 21 h sur la place de l'église	Tél. : 06 84 27 03 80 swingpizz@gmail.com
QUEVERT Aurélien	Vente de fruits et légumes le lundi sur la place de l'église de 15 h 30 à 19 h 30	Tél. : 06 08 77 59 55

## Professions libérales

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
DOUGUET Chantal	Masseur Kinésithérapeute DE Cabinet ouvert dès 8 h 30	10 place de l'église Tél. : 02 99 39 48 80 Mobile : 06 72 94 33 53
Mme JOURAND Sonia	Infirmier DE. Soins de 7 h à 21 h tous les jours WE et fériés RDV sur portable	10 place de l'église Tél. : 06 43 43 38 96 ou 02 99 14 98 05

## Hébergement

NOM	ADRESSE	CONTACT
BIARD Vincent	1 gîte « La Roche »	Tél. : 02 99 22 68 68
HOUEDRY René et Thérèse	3 gîtes « La Chaîne Rambourg »	Tél. : 02 99 22 68 68
HOUSSAY Loïc	1 gîte « Les Euches »	Tél. : 02 99 22 68 68

Mairie de Mézières-sur-Couesnon  
Place de la mairie - 35 140 Mézières-sur-Couesnon  
Tél. : 02 99 39 36 43 - Fax : 02 99 39 32 53  
E-mail : commune-de-mezieres-sur-couesnon@wanadoo.fr  
http://www.mairie-mezieres-sur-couesnon.fr.  
Directeur de la publication : Olivier Barbette, Maire  
Conception éditoriale et graphique : Structure Visuelle  
Tél. : 02 99 39 31 59 - E-mail : structurevisuelle@wanadoo.fr  
Impression : Labbé, Lécousse